

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1920)**

Heft 8

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

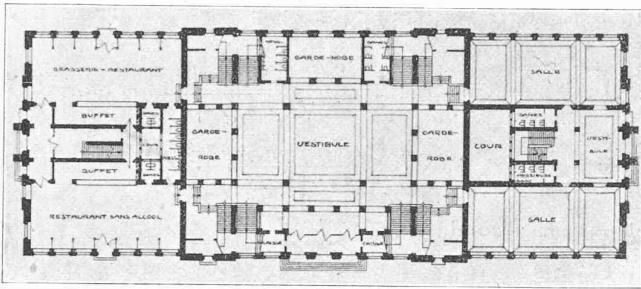
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

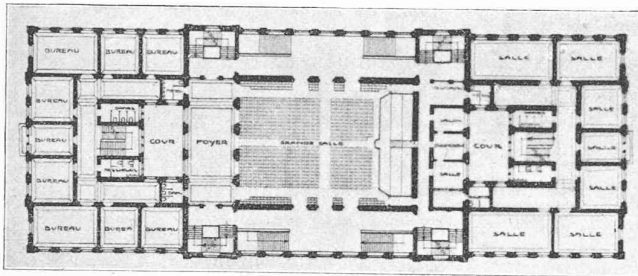
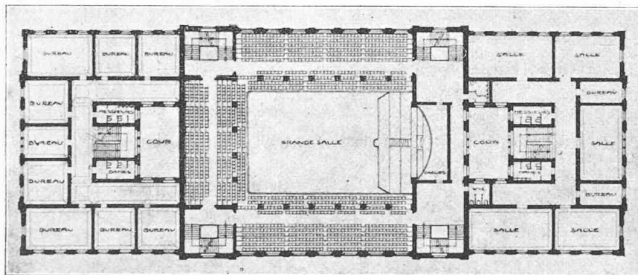
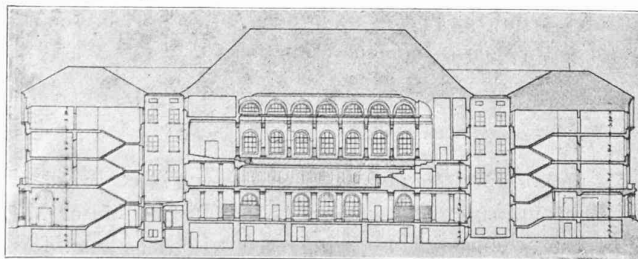
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR GRANDE SALLE ET MAISON DU PEUPLE A LA CHAUX-DE-FONDS



Plan du rez-de-chaussée.

Plan du 1^{er} étage.Plan du 2^e étage.

Coupe longitudinale.

est plus du double de la charge statique¹ et se transmet comme suit dans la conduite : à la première jonction, la formule 85 donne pour $\alpha = \beta = 0,625$:

$$\lambda = 51,50' \quad n = 5$$

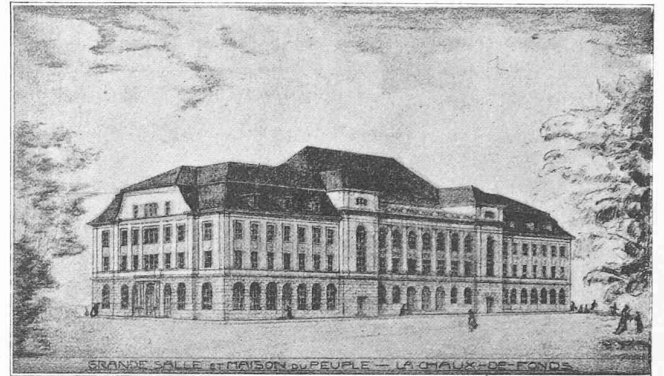
$$H' = 1415 \times 0,793 \times 0,982 = 870 \text{ m.}$$

et à la seconde jonction avec $n = 11$:

$$K' = 1415 \times 0,238 (1 + 1,625 \times 0,997) = 720 \text{ m.}$$

Le changement de diamètres améliore beaucoup la

¹ Cet effort dépasse les limites fixées pour l'application des formules, mais fait ressortir l'importance relative du coup de bélier de fermeture brusque.



Perspective.

III^e prix : projet « Progrès », de M. E. Rehjuss, architecte, à Zurich.

transmission du coup de bélier de fermeture brusque.

Passant maintenant aux ouvertures, on trouve que le maximum négatif sera, d'après le graphique de la figure 13 qui renvoie à la formule 78 avec :

$$r'c'_3 = 0,264$$

$$\mu = 0,232$$

et avec

$$S = -0,50$$

$B_2 = -270 \times 0,50 = -135 \text{ m. environ}$, tandis que le coup de bélier dans la conduite moyenne atteint d'après la formule 79 :

$$\xi = 270 \times -0,57 = -154 \text{ m. environ.}$$

(A suivre.)

Concours d'idées pour la construction d'une Grande salle et Maison du peuple, à La Chaux-de-Fonds. (Suite)¹

3^e prix: (*Progrès*). Plan nettement divisé en trois parties, correspondant aux trois principaux éléments du programme. Dégagement et escaliers satisfaisants. Restaurants bien placés. Façades sans caractère. Toiture compliquée. Terrasse ne convient pas au climat de même que les courettes couvertes.

4^e prix (*Pour tous*). Grand vestibule aux escaliers un peu éloignés de l'entrée. Les bureaux au rez-de-chaussée occupent un emplacement qui pourrait, avec avantage, recevoir une autre destination. Les salles de sociétés sont bien groupées avec accès spéciaux. La brasserie et le restaurant sont trop à l'écart. La salle avec promenoir est bien composée. L'architecture est bien ordonnée dans le caractère qui convient à ce genre d'édifice. (*Voir reproduction aux pages 88 et 89.*)

Le problème du logement et les systèmes de constructions économiques².

par M. F. GILLIARD, architecte.

Messieurs,

Je tiens, en premier lieu, à féliciter notre comité d'avoir songé à provoquer une discussion, qui, je l'espère, sera fruc-

¹ Voir *Bulletin technique* 1920, p. 66.

² Causerie faite à la séance du 19 janvier 1920 de la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes.

tueuse, sur un sujet d'une actualité si pressante, d'un intérêt si général et dont la portée dépasse de beaucoup les limites du trop bref exposé que je puis vous en faire. On peut dire, sans exagération, que la solution rationnelle et économique du problème de la construction, surtout en ce qui concerne le logement, a une importance vitale, non seulement pour les constructeurs dont l'activité est restreinte d'une manière inquiétante, mais pour tout notre peuple.

Personne n'ignore que la crise du logement qui sévit déjà à l'état aigu dans plusieurs grands centres de la Suisse allemande est imminente chez nous. A l'étranger, en France, en Allemagne, dans tous les pays dont le développement économique a été entravé par la guerre, la pénurie de logements se fait durement sentir et retarde le rétablissement des conditions de vie normales. En Allemagne seulement, on pouvait évaluer, à la fin de l'année 1918, à 800,000 le nombre de logements à créer pour satisfaire aux besoins de la population, en prenant pour unité le logement nécessaire à une famille.

Si l'on veut bien envisager un instant toute l'importance que peut avoir l'habitation au point de vue social, l'influence que peut exercer un logement insuffisant ou insalubre sur l'état moral et physique de l'individu, sur ce noyau de toute vie humaine qu'est la famille, on comprendra la gravité du problème qui se pose. Ce n'est ni l'individu isolément, ni des associations locales, ni une Commune, ni un Etat, par des mesures administratives, qui sauront le résoudre. C'est un problème humain qui intéresse la communauté humaine tout entière.

Nous, professionnels, qui sommes le mieux placés pour établir scientifiquement et expérimentalement les données matérielles de ce problème, pour en rechercher la solution pratique, nous serions coupables de faillir à notre mission.

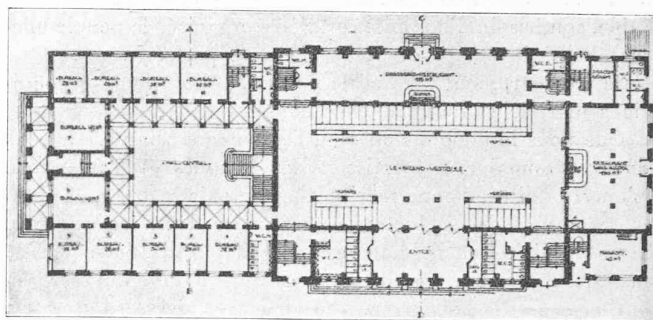
On peut dire que les premières tentatives faites, d'une manière suivie et ordonnée, pour obtenir des systèmes de constructions économiques ont été provoquées par l'extension prise par certaines entreprises industrielles et la nécessité pour celles-ci d'offrir des logements appropriés à leurs ouvriers de plus en plus nombreux. C'est après 1871 que les colonies ouvrières ont commencé à se développer. Par la désespérante monotonie de leurs alignements de constructions dépourvues de tout style, le mépris des conditions d'hygiène dans l'entassement des logements, elles affirmaient, trop souvent, les préoccupations spéculatives et étroitement utilitaires de leurs organisateurs.

L'Angleterre et l'Amérique qui avaient donné le branle restèrent longtemps à la tête du mouvement. Les cités-ouvrières de *Port-Sunlight* et de *Bournville*, en Angleterre, marquent, dès la fin du XIX^e siècle, un progrès étonnant dans cette voie. Ces deux colonies, malgré leur caractère trop artificiel de jouets d'art, ont rempli leur but et ont servi de modèle à toute l'Europe.

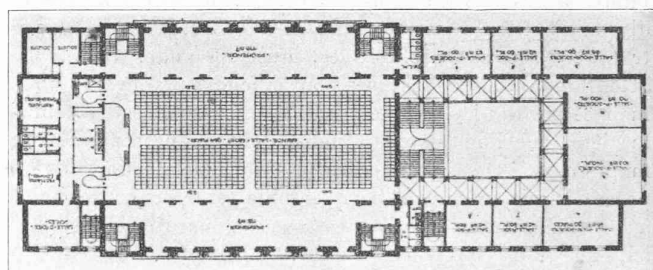
On a compris tous les avantages que l'on pouvait retirer du groupement et de la construction simultanée, sur un terrain approprié et convenablement aménagé d'une série de petites habitations satisfaisant aux besoins d'une classe de la population unie par un ensemble d'habitudes et de devoirs. On s'est débarrassé peu à peu de ce qu'il y avait de trop théorique, de trop recherché et de sentimentalement compliqué dans les premiers essais de philanthropes et d'artistes bien intentionnés ; on a dégagé les vraies données du problème et on les a examinées pour elles-mêmes au point de vue économique et social.

C'est ainsi que, de la colonie ouvrière qui tendait trop, au début, à parquer l'ouvrier à l'ombre de la fabrique, qui le tenait à l'écart du reste de la population, sont nées, par extension, toute une série d'autres colonies d'artisans, d'employés,

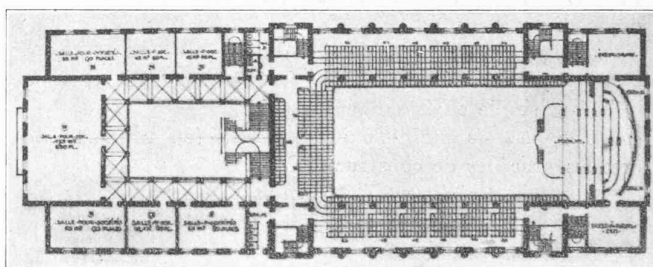
CONCOURS POUR GRANDE SALLE ET MAISON DU PEUPLE A LA CHAUX-DE-FONDS



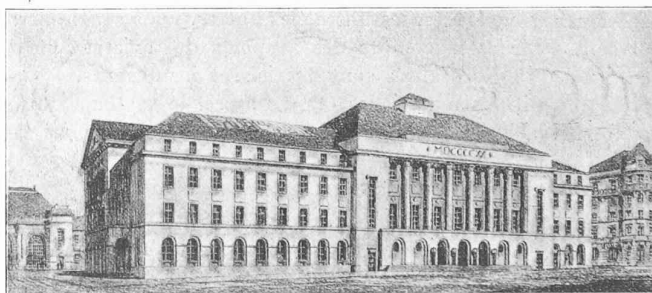
Plan du rez-de-chaussée.



Plan du 1^{er} étage.



Plan du 2^e étage.



Façade principale.

IV^e prix : projet « Pour tous », de M. A. Gyssler, architecte, à Bâle.

de petits bourgeois et même de gros. Les appellations de cité-ouvrière, de maison ouvrière, ayant un sens exclusif et restrictif, sont condamnées. On ne parle plus que de cités-jardins, d'habitations à bon marché.

C'est dans les expériences faites par les créateurs de ces cités-jardins que nous allons puiser les plus utiles enseignements en matière de construction économique. La cité-jardin est déjà, en elle-même, une solution du problème ardu et si angoissant